



Les inculpés nient en bloc et se rejettent les accusations

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE



Décès de l'ancien ministre Yahia Guidoum

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5022 - Mercredi 4 mars 2020 - Prix : 10 DA

Coronavirus

Deux autres contaminés confirmés en Algérie

Page 2

Ghassan Salamé jette l'éponge

Par Mohamed Habili

Ghassane Salamé, l'émissaire onusien pour la Libye, désespérant de pouvoir mener à bien la mission qui lui avait été confiée, il y a maintenant trois ans, celle de rendre à la Libye paix et unité, s'est finalement décidé à rendre le tablier, ce qu'il vient de faire en invoquant des problèmes de santé. Sa démission, bien que survenant peu de temps après la conférence de Berlin, en règle générale considérée comme un succès, et tout particulièrement par lui, n'a pas, à vrai dire, constitué une véritable surprise. Elle était dans l'air, et davantage encore dans ses derniers coups de colère, aussi bien à l'encontre des parties libyennes dont de son point de vue les actes n'étaient pas conformes à leurs engagements pris à Berlin que des « cyniques » qui continuaient de leur fournir des armes, au mépris eux aussi de ce qui avait été convenu. Il semble bien aussi que les conseils à son adresse d'Antonio Guterres l'invitant à s'approcher des Africains, très désireux depuis leur dernier sommet d'être en charge de la question libyenne, n'aient pas été étrangers à sa démission. N'est-il pas arrivé à Guterres à l'issue du sommet d'Addis-Abeba de dire combien il comprenait les frustrations des Africains à cet égard, eux qui pourtant avaient réussi en 2011, avant la chute de Kadhafi, à obtenir le consentement des Libyens pour une issue pacifique à leur crise ?

Suite en page 3

Impact du coronavirus sur le pétrole

L'Algérie appelle à une action rapide de l'Opep et de ses alliés



PH/D. R.



Le prix du pétrole a souffert dernièrement des craintes sur l'impact du coronavirus. Et la baisse pourrait bien se poursuivre. En pleine crise, les membres de l'Opep et leurs partenaires vont justement tenter, demain et après-demain à Vienne, d'enrayer le plongeon des cours de l'or noir. Lire page 2

Blida

Le manque de neige compromet la saison touristique à Chréa

Page 4

Office national de la culture et de l'information

Un programme riche pour célébrer la Journée de la femme

Page 13

Impact du coronavirus sur le pétrole

L'Algérie appelle à une action rapide de l'Opep et de ses alliés

■ Le prix du pétrole a souffert dernièrement des craintes sur l'impact du coronavirus. Et la baisse pourrait bien se poursuivre. En pleine crise, les membres de l'Opep et leurs partenaires vont justement tenter, demain et après-demain à Vienne, d'enrayer le plongeon des cours de l'or noir.

Par Meriem Benchaouia

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, désignés sous le nom d'Opep+, envisagent d'examiner une nouvelle réduction «substantielle» de la production, alors qu'un consensus semble déjà «acquis» pour la prolongation de l'accord actuel de baisse, a annoncé hier le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab. «Nous allons examiner la possibilité d'effectuer une nouvelle réduction substantielle de la production en retirant des marchés les quantités qui ne sont pas consommées en raison de la propagation du coronavirus», a déclaré le président de la Conférence de l'Opep dans un entretien accordé à l'agence officielle de presse APS. Selon lui, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) doivent entreprendre une action consensuelle et rapide pour faire face à la détérioration «inquiétante» des marchés pétroliers en raison de la propagation du coronavirus, a indiqué le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'Opep, Mohamed Arkab. «Au regard de la situation du marché pétrolier qui est extrêmement grave, l'Algérie appelle à une action concrète, crédible, solidaire et rapide afin de ne pas anéantir l'ensemble des efforts consentis depuis 2016 par les pays signataires de la Déclaration de coopération», a déclaré M. Arkab dans un entretien à l'agence officielle de presse. La propagation de l'épidémie de coronavirus, poursuit-il, a impacté «sévèrement» les prix, au cours des deux derniers mois, passant aux alentours de 50 dollars le baril contre plus de 65 dollars en début d'année, soit une baisse de plus de 15 dollars par baril. M. Arkab souligne, dans ce sens, que la croissance économique en sera affectée au regard de l'importance de la Chine pour les chaînes d'approvisionnement mondiales. De nombreuses usines, notamment dans le secteur automobile, ont été contraintes d'arrêter leur production avec des répercussions sur l'ensemble de la chaîne de valeur en Chine (qui est le plus grand pays consommateur de brut au monde) et dans les pays avoisinants, rappelle-t-il. Au-delà de la Chine, l'épidémie a un impact visible sur le secteur des transports, ce qui a pour conséquence de réduire la demande de pétrole brut et de produits pétroliers. Ainsi, «les pays signataires de la Déclaration de coopération, Opep et non-Opep, ont un rôle important à jouer pour rétablir la stabilité et l'équilibre



Ph.D. R.

du marché pétrolier international», relève M. Arkab. Cette rencontre ministérielle sera précédée par une réunion du Comité ministériel de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC). Les membres de l'Opep+ examineront, lors de leur réunion extraordinaire, les propositions faites début février par le Comité technique conjoint Opep-non Opep (JTC) qui recommande de prolonger l'accord actuel de réduction de la production (1,7 million de barils

par jour) jusqu'à la fin de l'année en cours 2020 et de procéder à une réduction additionnelle jusqu'à la fin du 2^e trimestre. Le JTC, dont l'Algérie a été à l'origine de sa création, a élaboré ces deux propositions après une analyse profonde des conséquences de la propagation du coronavirus sur l'économie mondiale, sur la demande pétrolière mondiale et sur l'équilibre du marché pétrolier. «Je suis confiant quant à l'issue de nos discussions. L'Algérie, en sa

qualité de président de la Conférence de l'Opep, ne ménagera naturellement aucun effort pour parvenir à une action concertée et solidaire qui permettra de rétablir l'équilibre sur le marché pétrolier international», a-t-il noté. Selon lui, une réaction de la part des pays de l'Opep+ permettra d'éviter l'effondrement des prix et de continuer ainsi l'investissement dans le secteur pétrolier, indispensable pour accompagner la demande future. «Chaque pays

prendra la décision nécessaire en toute souveraineté et en fonction de ces spécificités. Nous allons entendre les points de vue de chacun et définir conjointement une action concrète pour des prix raisonnables», explique M. Arkab. «Nous n'avons pas d'autres solutions que de trouver une solution consensuelle dans l'intérêt de nos pays et de la stabilité du marché pétrolier international», a-t-il encore noté.

M. B.

Coronavirus

Deux autres contaminés confirmés en Algérie

Le nombre de cas passe désormais à quatre Algériens. En effet, deux nouveaux cas de coronavirus ont été enregistrés et confirmés avant-hier, portant ainsi à quatre le total des cas d'Algériens diagnostiqués positifs au coronavirus depuis le début de l'épidémie. Les deux nouveaux cas enregistrés ce soir appartiennent à la famille des deux patientes diagnostiquées à Blida, en l'occurrence une femme de 53 ans et sa fille âgée de 24 ans. Ces deux personnes auraient été contaminées par un parent, un homme venu de France, qui leur a rendu visite la semaine dernière. A noter que le premier cas de coronavirus enregistré en Algérie était un Italien arrivé en Algérie le 17 février. Ce cas a été confirmé le 25 février. Ce dernier a rejoint son pays vendredi passé, à bord d'un avion privé de la compagnie aérienne italienne.

La menace est réelle. Selon des médias algériens, huit cas soupçonnés de coronavirus Covid-19 ont été signalés hier, dans la wilaya de Blida. Il s'agit de huit étudiantes de l'université

Saad-Dahleb, dans la wilaya de Blida. Les cas soupçonnés ont été mis en isolement et sous surveillance médicale, à titre préventif, en attendant les résultats définitifs des analyses. Ces huit étudiantes ont été en contact avec le cas confirmé de l'étudiante de 24 ans et de sa mère, signalé il y a deux jours. «L'enquête épidémiologique est toujours en cours pour identifier les personnes ayant été en contact avec le ressortissant algérien et ses deux filles résidant en France», indique le ministère de la Santé dans un communiqué. Concernant le suivi quotidien, le ministère a rappelé que «le ministère de la Santé a enregistré, jusqu'à la date du dimanche 1^{er} mars, 3 nouveaux cas confirmés de coronavirus».

Le dispositif de vigilance mis en place par le ministère de la Santé reste en vigueur, au moment où les équipes de santé demeurent mobilisées et au plus haut niveau de vigilance, a rappelé le communiqué. Le ministère appelle au respect des mesures de prévention néces-

saires, a conclu la source.

Cette nouvelle épidémie se propage à grande vitesse, raison pour laquelle le ministère de la Santé a mis en place un dispositif de renforcement de la surveillance, notamment au niveau des aéroports, des frontières et des points d'accès maritimes et aériens, désignation des hôpitaux et des services de référence pour la prise en charge de tous les cas suspects et la prise en charge médicale de tous les cas en provenance des pays où sévit le virus. Il a été également décidé de la «poursuite de la fourniture de tous les produits pharmaceutiques nécessaires pour la prise en charge des cas suspects, l'augmentation du volume des stocks en produits pharmaceutiques, notamment les fournitures de prévention et de protection telles que les masques de protection, ainsi que l'incitation des producteurs locaux à augmenter leurs capacités de production afin de répondre aux besoins supplémentaires». Les instructions portent, en outre, sur «la mise en place d'une stratégie claire pour assurer la distri-

bution et la disponibilité des moyens de protection et de prévention en cas de besoin», de même que «la mise en place d'un système de contrôle pour lutter contre toute forme de spéculation concernant ces produits, en coordination avec les services des Douanes, du commerce et de la santé».

Premiers cas de coronavirus en Tunisie et au Maroc

L'Afrique du Nord est touchée par le virus. Les premiers cas sur le continent avaient, pour rappel, été détectés en Egypte, puis en Algérie. Le Maroc et la Tunisie vient d'enregistrer leurs premiers cas confirmés de coronavirus. En effet, le royaume chérifien a annoncé dans la soirée de lundi son premier cas de coronavirus. Il s'agit d'un ressortissant marocain revenu d'Italie, troisième pays le plus touché par la contamination du virus, après la Chine et la Corée du Sud. Le même jour, la Tunisie a elle aussi annoncé son premier cas du nouveau coronavirus. Il s'agit d'un Tunisien, un quadragénaire, arrivé d'Italie par la mer.

Louiza Ait Ramdane

Affaires de montage automobile et financement de la campagne électorale

Les inculpés nient en bloc et se rejettent les accusations

■ Comme prévu, la journée d'hier a été marquée par l'audition de plusieurs hommes d'affaires et responsables dont Mohamed Alouane, Mohamed Bairi Ahmed Chaid et surtout celle d'Ali Haddad qui ne s'est pas contenté de rejeter les charges pour lesquelles il est poursuivi mais est aussi revenu sur ses propos.

Par Thinhine Khouchi

Au troisième jour du procès en appel devant la cour d'Alger des deux affaires dites du montage automobile et du financement occulte de la campagne électorale présidentielle, c'est l'homme d'affaires Ali Haddad qui a occupé les devants de la scène. En effet, niant toutes les accusations portées contre lui, Ali Haddad est revenu sur ses propos, indiquant : «Je n'ai pas collecté l'argent pour la campagne, personne ne m'en a chargé et je n'ai pas aidé dans la campagne!». Quand le juge lui a rappelé que c'est lui-même qui a affirmé avoir été chargé par Saïd Bouteflika de récolter cet argent, Ali Haddad a nié, lançant froidement un «jamais». Le juge a persisté indiquant : «Vous dites que ce n'est pas lui qui vous a chargé de cette mission, mais Chaid et Mohamed Alouane affirment que c'est vous qui les avez chargés et Mazouz Ahmed a déclaré qu'en ce qui concerne la campagne électorale, il a payé 39 milliards de centimes parce que vous ne vouliez pas approvisionner ses usines en gaz et électricité. La raison en était les frères Kouninef, ajoutant qu'il s'est plaint à vous mais vous lui avez demandé de financer la campagne pour l'aider». A cela Ali Haddad a riposté : «Qui veut se faire de la publicité il cite mon nom ! Je vous jure que je n'ai demandé de l'argent à personne», ajoutant : «Si j'ai



blanchi de l'argent et que j'ai fait des concessions indues, coupez-moi la tête!». Toutefois, l'homme d'affaires a reconnu avoir «déposé au niveau du siège de la direction de campagne de Bouteflika à Hydra, un chèque libellé au nom de l'homme d'affaires Ahmed Mazouz», ce dernier ayant «refusé de se déplacer en personne au siège de la direction». A la question de savoir pourquoi avoir déposé les fonds de la direction de campagne de l'ancien président au siège de son entreprise à Dar El Beïda (Alger Est), Ali Haddad dira : «Je l'ai fait à la demande de Saïd Bouteflika pour des raisons sécuritaires». De son côté, l'accusé Ahmed Chaid, trésorier de

la direction de campagne de l'ancien président, a indiqué que «c'est Haddad qui m'a confié cette tâche après avoir obtenu l'approbation directe de Saïd Bouteflika, frère de l'ancien président». Et d'ajouter : «J'ai collecté un montant de 75 milliards DA pour le financement de cette campagne», avant d'avouer qu'il avait signé les chèques pour le retrait des fonds. «C'est Saïd Bouteflika qui m'a donné la procuration de signer les chèques extraits des banques que les financiers de la campagne de Bouteflika avaient déposés dans divers comptes». En outre, appelé à la barre pour répondre aux accusations dans l'affaire de montage automobile, l'homme

d'affaires et patron du Groupe Ival, Mohamed Bairi, a indiqué que «Fares Sellal a conclu un partenariat avec moi sans capital». L'homme d'affaires Mohamed Bairi a aussi rejeté toutes les charges retenues contre lui, affirmant avoir «obtenu une parcelle de terrain à Boumerdès suite à une demande introduite en 2011». Dans la même affaire, les anciens cadres au ministère de l'Industrie ont tous rejeté les charges retenues contre eux. Rappelons que lors du deuxième jour du procès, le président de la chambre pénale avait auditionné l'ancien ministre de l'Industrie, Mahdjoub Bedda, les hommes d'affaires Hassan Larbaoui, Mazouz Ahmed et Fares Sellal, qui ont rejeté les accusations retenues contre eux. Pour sa part, l'ancienne wali de Boumerdès, Nouria Yamina Zerhouni, entendue le même jour, a rejeté les accusations relatives à l'octroi de terres et d'avantages indus et la conclusion de contrats en violation de la législation. L'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, a affirmé avoir rejoint le siège de la permanence «le 5 mars 2019» et était resté jusqu'au 11 mars, «date à laquelle Bouteflika avait renoncé à sa candidature». Affirmant n'avoir pas participé au financement de la campagne électorale, il a reconnu néanmoins avoir consulté la liste des personnes impliquées dans le financement de la campagne.

T. K.

LA QUESTION DU JOUR

Ghassan Salamé jette l'éponge

Suite de la page une

Le fait est que si les émissaires africains n'avaient pas été dessaisis du dossier libyen par le Conseil de sécurité, la transition en Libye se serait vraisemblablement faite pacifiquement, Kadhafi ayant alors montré sa disposition à quitter le pouvoir. Il faut croire que des parties non africaines ne voulaient pas d'une issue garantissant la vie sauve à Kadhafi. Pour ces bords, sa mort importait autant que sa chute, voire plus. L'histoire de cette négociation conduite par des Africains reste à faire. Si la preuve était un jour faite que la Libye n'était pas en réalité condamnée à cette époque à sombrer dans une crise dont à ce jour elle ne se relève pas, il aura été établi du même coup qu'elle avait été victime d'un crime dont les coupables sont ceux-là mêmes qui s'étaient empressés d'intervenir militairement, sous prétexte d'une urgence humanitaire. Car alors il deviendrait évident qu'ils n'avaient agi de la sorte que pour contrecarrer la solution pacifique qui était alors en train d'être trouvée à la crise, ou mieux encore, qui avait déjà pris forme. Cela dit, davantage que ces pré-décèsseurs, Ghassan Salamé a mis beaucoup d'ardeur et de conviction dans la tâche qui lui avait été confiée. En témoignent ses derniers coups de gueule, d'autant plus marqués chez un homme par ailleurs parfaitement maître de ses humeurs, à l'endroit aussi bien des Libyens que de ceux qui les arment. Tout cela amène à penser que son remplaçant sera africain. On ne peut toutefois exclure que la mission consistant à restaurer la Libye soit confiée moins à un homme qu'aux Africains dans leur ensemble, c'est-à-dire à l'Union africaine. Cette option serait en droit fil des déclarations du secrétaire général de l'ONU à Addis-Abeba. Il s'agirait d'une certaine façon, si tel était le cas, de renouer le fil rompu par l'intervention de l'Otan en mars 2011. Cela bien entendu ne veut pas dire qu'une médiation africaine soit assurée par avance du succès. Mais si elle devait à son tour échouer, alors c'est qu'il n'y a pas de solution politique possible en Libye.

M. H.

consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs», «le renforcement du pouvoir de contrôle du Parlement», «la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire», «la consolidation de l'égalité des citoyens devant la loi» et «la consécration constitutionnelle des mécanismes d'organisation des élections».

L. O.

Révision de la Constitution

Des partis politiques disposés à contribuer à l'enrichissement

Plusieurs partis politiques ont affiché leur disponibilité à participer au débat et à l'enrichissement du projet de révision de la Constitution, inscrite parmi les priorités du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tout en espérant que cette révision prémunira le pays des situations de crises politiques vécues par le passé en raison des amendements récurrents de la loi fondamentale. Entre 500 et 700 copies de cette première mouture seront distribuées à tous les acteurs concernés par la révision de la loi fondamentale du pays, en plus de la publication sur un site internet dédié à la révision constitutionnelle et sur les réseaux sociaux de manière à permettre à tous les citoyens de débattre et d'enrichir le texte. En ce sens, le Président Tebboune avait entamé des consultations avec nombre de personnalités nationales et de partis politiques dans le cadre d'un «large dialogue sans exclusion» sur les questions importantes de l'heure. En réaction au projet de la révision de la Constitution, le parti Talaïa El Houriat, par la voix

de son président par intérim Abdelkader Saâdi, a affirmé que sa formation politique «adhère au projet de la révision constitutionnelle» et qu'elle est «disposée» à participer aux consultations sur ce projet. Le Rassemblement national démocratique (RND) a abondé dans le même sens. Son secrétaire général par intérim, Azzedine Mihoubi, a exprimé son souhait de voir toutes les composantes de la scène politique, sociale et culturelle prendre part à l'élaboration de la nouvelle Constitution. M. Mihoubi a affirmé que «le peuple algérien est en droit de rêver d'une nouvelle Constitution qui constituera un nouveau jalon politique et juridique», qualifiant la création d'un comité d'experts chargé de formuler des propositions de «pas important sur la voie de la consécration de la démocratie et l'édification de nouvelles institutions, à travers la consultation de la société politique et civile et des acteurs nationaux». Le parti du Front de libération nationale (FLN) qui a salué l'engagement du président de la République en faveur de la révision de la

Constitution et son appel à la tenue d'un dialogue national inclusif, a déjà installé une commission chargée de l'élaboration des propositions sur la révision de la loi fondamentale du pays. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) qui s'est exprimé à ce sujet par le biais de son Conseil consultatif, a qualifié la révision de la Constitution de «priorité nationale urgente» pour «le changement du système politique, la garantie des libertés fondamentales sans restrictions et la séparation des pouvoirs de manière à préserver l'identité et la souveraineté du peuple algérien à travers un référendum libre et régulier». Le président de Jil Jadid, Djilali Sofiane, s'est félicité, quant à lui, de sa rencontre avec le président de la République, relevant qu'il y a des «idées acceptables» concernant la révision constitutionnelle, notamment en ce qui concerne «la limitation des attributions du président, le renforcement du rôle du Parlement, ainsi que la séparation entre les pouvoirs». En revanche, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Hakim

Belahcel, souligne que son parti «revendique toujours l'élection d'une Assemblée constituante souveraine comme moyen démocratique et transparent à même de répondre aux aspirations légitimes du peuple algérien». Dans le même sens, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) propose, par la voix de son secrétaire national chargé de la communication, Atmane Mazouz, «un processus constituant devant passer par une transition démocratique». Pour le parti présidé par Mohcen Belabes, un tel projet «doit émaner d'un processus auquel participeront toutes les forces patriotiques du pays sans exclusion, à travers un nouveau texte fondamental qui garantira la longévité de l'Etat». Pour rappel, le président de la République avait tracé, dans une lettre de mission adressée à M. Laraba, sept axes de propositions et recommandations autour desquels le Comité doit mener sa réflexion. Ces axes concernent «le renforcement des droits et libertés des citoyens», «la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption», «la

Blida

Le manque de neige compromet la saison touristique à Chréa

■ Le manque d'enneigement semble avoir définitivement compromis, cette année, la saison touristique à Chréa (hauteurs de Blida), qui n'enregistre presque pas de visiteurs, ce qui a impacté durement l'activité hôtelière et de restauration mais aussi les petits commerçants et artisans de cette commune pauvre.

Par Siham B.

Une tournée dans ce site touristique par excellence a permis à l'APS de constater que les rues, les restaurants et l'unique hôtel de la région étaient quasiment déserts. Autre signe révélateur de cette perte de fréquentation, la RN 37 reliant Blida à Chréa, d'habitude congestionnée à cette période de l'année, est pratiquement vide à l'exception de quelques rares véhicules. Le personnel d'un restaurant vide à l'heure du déjeuner a confirmé à l'APS que «cette situation est le quotidien des restaurateurs à Chréa cette année, à l'exception des week-ends où ils voient arriver une poignée de clients». «Tous les matins, nous préparons des menus dans l'espoir de recevoir des clients mais, le soir venu, nous sommes contraints d'en jeter une grande partie impos-

sible à conserver», a déploré l'un d'eux. Le réceptionniste de l'Hôtel des Cèdres, le seul établissement hôtelier ouvert dans la région, a, quant à lui, indiqué que «les chambres habituellement occupées à 100 % en cette période de l'année sont presque toutes vides, le taux d'occupation actuel ne dépassant guère les 10 % à cause de l'absence de neige». «Malgré les tarifs attractifs et les efforts consentis pour améliorer les prestations offertes, l'hôtel est pratiquement vide», a-t-il déploré. Abondant dans le même sens, les commerçants approchés par l'APS tant dans les petits magasins que devant les étals de produits artisanaux, de friandises et autres, se sont plaints du marasme de leur activité. Arezki, un jeune de la région, affirme qu'il arrive à peine à vendre pour 150 DA la journée, «ce qui ne suffit même pas à récupérer le prix d'achat de sa marchandise». Mohamed, un autre commerçant propriétaire d'une petite échoppe, déclare que face à une clientèle de plus en plus rare, il n'ouvre souvent qu'une heure à deux heures par jour au point de songer sérieusement à arrêter son activité.



familles se déplacent les week-ends pour profiter de la nature et de la quiétude de la région, le P/APC de Chréa a relevé le déficit d'infrastructures nécessaires pour dynamiser la région en dehors de la saison des neiges, à l'instar des lieux de loisirs, des aires de jeux pour enfants ou de grands hôtels couvrant la demande, même en haute saison. En effet, les seules structures de la région sont l'Hôtel-restaurant des Cèdres, propriété de la commune, loué à un exploitant privé depuis 2006 (l'Hôtel Nassim, rénové est loué aux œuvres sociales d'une banque) et d'un petit nombre de restaurants et de petits magasins. Pour M. Beskra, cette situation expliquerait la faible affluente des familles qui préfèrent plutôt se rendre dans les régions voisines qui offrent de réels espaces de loisirs. Entre autres problèmes,

la difficulté d'accès à Chréa en l'absence d'autobus et de taxis assurés par la navette entre Blida et Chréa, à l'exception de certains particuliers qui travaillent au noir, explique le président d'APC. «De surcroît, le téléphérique est à l'arrêt depuis six mois pour des raisons que nous ignorons», a-t-il ajouté.

Appel à renforcer l'attractivité touristique de Chréa

M. Beskra a appelé les autorités publiques à aider la commune par des projets d'investissement à même de lui permettre de contribuer à la création de richesse et de postes d'emploi pour les jeunes de la région et de miser sur des atouts autres que les chutes de neige pour drainer des touristes, se disant «optimiste» quant aux engagements du

gouvernement concernant les communes des zones d'ombre. Pour Leila Benazoug, inspectrice principale à la Direction locale du tourisme, il est impératif de créer une attractivité touristique à Chréa pour drainer le plus grand nombre de touristes. La responsable, qui propose la réalisation d'espaces d'attraction et de loisirs ainsi que la programmation de manifestations touristiques et culturelles, de galas et de festivals dans la région montagneuse pour la faire découvrir aux visiteurs, met l'accent sur «la conjugaison des efforts de tous les concernés, à savoir les directions, les autorités locales et les médias, pour faire la promotion de la destination Chréa, booster le tourisme montagnard et créer une cohésion entre les habitants de la région et les visiteurs».

S. B./APS

Coopération Belhimer évoque le renforcement de la coopération en matière d'information avec l'ambassadeur de Chine

LA NÉCESSITÉ de renforcer la coopération dans le domaine de l'information, notamment en matière de formation, a été hier au centre des discussions qu'a eues le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Li Lianhe, selon un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui a été l'occasion pour «examiner les voies et moyens à même de renforcer les relations algéro-chinoises», les deux parties ont souligné «l'excellence des relations» unissant l'Algérie et la Chine, relevant, à ce propos, la nécessité de renforcer la coopération en matière d'information, notamment en ce qui concerne la formation, a précisé le communiqué. Par ailleurs, MM. Belhimer et Lianhe ont évoqué «les domaines de la coopération fructueuse entre les deux pays ainsi que l'élargissement des perspectives de coopération et de partenariat à l'avenir pour englober tous les domaines vitaux, d'autant que la Chine est un partenaire stratégique et important pour l'Algérie», a conclu la même source.

M. L.

Les revenus de la population et de la commune sévèrement impactés

Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Amar Beskra, a fait état d'un «grand recul» du taux de fréquentation de la station, cette année, suite à l'absence de neige, «ce qui a impacté négativement les revenus des commerçants, d'où une baisse de leur imposition et, par conséquent, des recettes fiscales de la commune», a-t-il dit, précisant que l'année écoulée, ils n'ont pas dépassé les 2 millions de DA. Soulignant que les visiteurs sont quasiment absents les jours de semaine et que seules quelques

Béchar / Cadres de la Jeunesse et des Sports

Sid Ali Khaldi annonce un projet de pôle régional de formation

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a annoncé, hier à Béchar, un projet de pôle régional de formation des cadres du secteur de la Jeunesse et des sports dans la région. «Nous allons étudier sérieusement la création d'un pôle régional de formation pour le renforcement de l'encadrement des structures de jeunesse et de sports dans le sud-ouest, notamment à Béchar, où il a été constaté un manque en cadres dans le domaine», a déclaré le ministre à l'issue de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya. M. Khaldi, qui a fait cette annonce lors de sa visite du com-

plexe sportif de la commune frontalière de Lahmar, a indiqué aussi avoir voulu consacrer sa première «sortie» sur le terrain à la wilaya de Béchar, en vue de s'enquérir de la situation du secteur et surtout celle des jeunes des régions éloignées, comme cela a été le cas lors de la visite lundi soir à la commune de Timoudi (374 km au sud de Béchar). Dans cette localité, «j'ai pu débattre avec les jeunes et leur représentants de leur préoccupations, en plus de connaître leur réalité, à l'instar de celles des jeunes de la commune de Lahmar», a-t-il déclaré à la presse. En se rendant à Timoudi

en compagnie des autorités locales, Sid Ali Khaldi est le premier ministre depuis l'Indépendance à visiter cette zone d'ombre, selon les élus de la commune et les représentants des associations sportives et du mouvement associatif local. Auparavant, le premier responsable du secteur a visité les structures de la nouvelle station de sports nautiques du barrage de «Djorf Ettorba», dont le lac est d'une superficie de 94 km² et qui passe pour être l'unique ouvrage du genre dans tout le Sud algérien. «Cette station, réalisée avec un coût de plus de 47 millions DA

au titre du programme sectoriel, sera un vecteur de promotion et de développement des différentes disciplines sportives aquatiques, notamment la voile», a souligné le ministre. Abrisant le siège de la ligue de wilaya de voile, cette structure regroupe actuellement une vingtaine de jeunes qui s'adonnent à la voile et aux autres disciplines aquatiques, selon le président de la ligue. «Nous soutenons l'aide et la contribution du secteur pour la création d'une école locale de formation et d'initiation à la voile et aux autres disciplines aquatiques», a déclaré Tahar Lahdab.

Bourses asiatiques

L'optimisme s'installe en Chine, Tokyo rechute de nouveau

■ Les Bourses chinoises ont de nouveau progressé hier, dans la foulée du rebond de Wall Street la veille sur fond de mobilisation des pays du G7 et des grandes banques centrales face au coronavirus, tandis que Tokyo a rechuté de nouveau.

Par Malek M.

En Chine continentale, où le dernier pointage quotidien des nouveaux cas de contamination (125) a été le plus faible depuis le 21 janvier, l'indice composite de Shanghai a gagné 0,74 % pour finir à 2 992,90 points, tandis que Shenzhen a pris 1,03 % à 1 888,92 points. Les investisseurs ont été plus prudents à la Bourse de Hong Kong, où l'indi-



ce Hang Seng a stagné à la clôture (-0,03 % à 26 284,82 points). Et à la Bourse de Tokyo, passé une brève euphorie en début de séance, l'indice Nikkei a effacé ses gains de la veille pour finir la séance sur un net de repli de 1,22 % à 21 082,73 points. L'indice élargi Topix a clôturé en retrait de 1,36 % à 1 505,12 points.

Tokyo est retombé en territoire négatif après des informations de presse selon lesquelles la

réunion du G7 prévue hier «*pourrait ne pas déboucher sur des mesures concrètes*», ont soutenu des analystes financiers. La montée du yen face au dollar, un mouvement défavorable pour les valeurs japonaises exportatrices, a achevé de démoraliser les investisseurs nippons. Les secteurs d'activité représentés sur l'indice Nikkei ont fini hier dans le rouge, notamment l'industrie, les valeurs financières et les nouvelles technologies.

Les constructeurs automobiles japonais ont également souffert, à l'instar de Toyota (-1,53 % à 7 044 yens) et Nissan (-3,77 % à 443,1 yen). Contraint de réduire sa production dans deux de ses usines au Japon en raison de difficultés d'approvisionnement de pièces fabriquées en Chine, Honda a quant à lui reculé de 1,19 % à 2 763 yens. Du côté des devises, le yen grimpaît face au dollar, qui valait 107,98 yens vers 09h20 GMT, contre

108,31 yens lundi après la clôture de la place tokyoïte, point de repère pour les investisseurs au Japon.

En revanche, la monnaie japonaise reculait face à l'euro, qui s'échangeait pour 119,93 yens après 09h20 GMT, contre 119,65 yens la veille. Quant aux cours du pétrole, ils restaient solidement orientés à la hausse. A 09h20 GMT, le baril de brut américain WTI gagnait 2,99 % à 48,15 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord perdait 2,47 % à 53,18 dollars.

M. M./APS

Pétrole

Les cours se maintiennent, rassurés par l'Opep et les banques centrales

Les prix du pétrole ont maintenu hier leurs gains, dans la lignée du rebond amorcé la veille, rassurés par les perspectives d'une réaction de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et des banques centrales face à l'impact du coronavirus sur l'économie mondiale. Vers 10h15 GMT (11h15 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 53,28 dollars à

Londres, en augmentation de 2,66 % par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour avril bondissait de 3,10 %, à 48,20 dollars. La veille, les deux indices de référence européen et américain ont gagné autour de 4,5 %, se reprenant après six séances consécutives de baisse sur fond de craintes concernant la propagation du coronavirus et son impact sur la demande mondiale

en or noir. Pour les analystes, les prix du pétrole retrouvent des couleurs grâce aux «*bonnes nouvelles*» que devraient apporter la réunion des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ainsi que l'*«action coordonnée (espérée) des banques centrales au secours de l'économie»*. Les membres de l'Opep et leurs partenaires via l'accord «*Opep+*» se retrouvent jeudi et vendredi à

Vienna pour décider des mesures appropriées afin d'enrayer la chute des cours du brut enregistrée depuis le début de l'année. Par ailleurs, les banquiers centraux et ministres des Finances du G7 devaient s'entretenir hier au téléphone pour coordonner leur action face à l'impact du nouveau coronavirus, une initiative qui rassure les marchés.

Salem K.

Suite à une amélioration des marchés financiers

Hausse des prix du blé et du maïs

Les prix du blé et du maïs étaient en hausse hier à la journée, dans le sillage d'une hausse généralisée des marchés financiers qui a également tiré les cours du maïs à Chicago. Dans leur ensemble, les marchés financiers sont repartis à la hausse lundi après leur dégringolade de la semaine dernière, rassurés par les messages de plusieurs banques centrales se disant prêtes à intervenir en cas de net ralentissement de l'économie

mondiale à cause du coronavirus. «*On a des ventes à découvert sur le marché pétrolier, un net déclin du dollar, un rebond sur le marché des actions*», énumère Mike Zuzolo, analyste, ajoutant que «*tout cela contribue au redressement du secteur des matières premières en général et du marché agricole en particulier*». Par ailleurs, le maïs a été porté par l'annonce de sécheresse au Brésil, observe Brian Hoops, analyste. En France, les exportations

de blé vers des pays hors UE demeurent très soutenues, avec des chargements estimés à 1,46 million de tonnes, indique le cabinet Agritel dans une note. La Commission européenne laisse inchangée son estimation d'exportations de blé vers les pays tiers à 28 millions de tonnes pour la campagne actuelle, à comparer à 21,5 millions l'an passé. Les importations de maïs sont laissées également inchangées à 20 millions de tonnes, contre 24,2

millions l'an passé, selon Agritel. Vers 11h00 GMT, sur Euronext, la tonne de blé était en hausse de 1,50 euro à 188,25 euros sur l'échéance rapprochée de mars, comme sur celle de mai à 184,50 euros, pour plus de 16 130 lots échangés. A la même heure, la tonne de maïs gagnait 50 centimes sur le contrat de mars à 165,50 euros, et également sur celui de juin à 169 euros, pour un peu plus de 240 lots échangés.

A. O./Agences

Changes

L'euro retombe un peu face au dollar

L'euro retombait un peu hier face au dollar, au lendemain d'une forte hausse alimentée par les craintes que font porter l'épidémie de coronavirus sur l'économie américaine. Vers 09h30 GMT, l'euro perdait 0,18 % face au billet vert, à 1,1114 dollar. La veille, il avait gagné près de 1 %.

«*Les investisseurs sont en train de réaliser que l'économie américaine n'est pas immunisée contre l'épidémie de virus et que celui-ci représente un risque dans le futur*», a expliqué Lukman Otunuga, analyste pour FXTM. Tandis que le nombre de cas de coronavirus dans le

monde s'élevait officiellement hier à 90 914, dont 3 116 décès, dans 76 pays et territoires mais essentiellement en Chine, les cambistes anticipent que la Banque centrale américaine montera au créneau pour atténuer les conséquences négatives de la crise sanitaire, en

baissant ses taux. Le président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, a de fait pris vendredi l'initiative inhabituelle de publier un communiqué assurant que l'institution utiliserait les outils à sa disposition pour soutenir l'économie.

R. E.

Italie

Le taux de chômage stable en janvier à 9,8 %

LE TAUX de chômage en Italie est resté stable en janvier par rapport à décembre, à 9,8 %, a indiqué hier l'Institut national des statistiques (Istat). Depuis juin, le chômage oscille sous le seuil symbolique des 10 %. Mais il reste encore largement au-dessus de la moyenne de la zone euro (7,4 %). Le chômage chez les 15-24 ans, déjà à un niveau important, a augmenté de 0,6 point sur un mois, pour atteindre 29,3 %. Il est là aussi nettement supérieur au taux de la zone euro qui s'affichait à 15,3 % en décembre. Le taux de chômage a reculé de 0,1 point pour les hommes (à 8,7 %) mais a augmenté de 0,2 point parmi les femmes (à 11,2 %). Le taux d'emploi général a reculé de 0,1 point à 59,1 %. Sur un an, la tendance à la hausse du nombre de personnes ayant un emploi s'est néanmoins poursuivie avec une augmentation de 0,3 % par rapport à janvier 2019, soit 76 000 personnes actives occupées en plus, note l'Istat. Le spectre de la récession plane sur le pays en raison de l'impact du coronavirus, après une année 2019 déjà marquée par une faible performance économique. En 2019, la péninsule a connu, avec +0,3 %, son pire chiffre de croissance depuis 2014 quand la hausse du Produit intérieur brut (PIB) avait été nulle. Pour 2020, l'OCDE prévoit dans le meilleur scénario une croissance nulle tandis que nombre d'analystes tablent sur un retour de la récession. Entreprises au ralenti et tourisme en berne, l'économie italienne est durement frappée par l'épidémie, les deux foyers principaux de Covid-19 dans le pays se trouvant en Lombardie et Vénétie, deux régions fortement industrialisées qui représentent à elles seules quelque 30 % du PIB italien.

Agences

Chlef

Hausse du verger oléicole à plus de 6 000 hectares

■ La superficie oléicole à Chlef a été portée à fin 2019 à plus de 6 000 hectares grâce aux programmes de soutien à la filière, a-t-on appris du directeur des services agricoles de la wilaya.

Par Nassima A.

« Les programmes de soutien à la filière, à Chlef, ont permis une extension progressive du verger oléicole local estimé à pas plus de 3 000 ha en 2015, avant d'être porté à 4 718 ha en 2018, puis 6 111 ha à la fin de l'année dernière », a indiqué Tahar Kadi, en marge du colloque national sur les « Changements climatiques, défis techniques, économiques et environnementaux dans l'oléiculture ». Le DSA a signalé l'affectation, en 2018, au profit de la wilaya, d'un programme pour la plantation d'une nouvelle surface de 1 400 ha d'oliviers, dans le cadre du programme national de développement rural.

La filière assure la production de deux types d'olives : la Sigoise (olive de table) et le Chemlal, destiné à la transformation (huile d'olive). Le responsable de wilaya des services agricoles n'a pas manqué de souligner les efforts consentis, par ses services, au développement de cette filière, notamment au niveau des zones montagneuses et forestières du nord de la wilaya, où les agriculteurs sont plus portés sur les cultures agrumicoles, sur la pomme de terre et la céréaliculture, a-t-il souligné.

Organisée à l'initiative du Conseil interprofessionnel de la filière oléicole en coordination avec la DSA, le colloque a accueilli de nombreux professionnels issus de 38 wilayas. Après un exposé, dans la matinée, sur l'état des lieux de la filière à Chlef, et les opportunités de son développement, le président

du Conseil interprofessionnel de la filière oléicole, Mohamed Belasla, a souligné l'inscription de ce colloque national dans le cadre des efforts de sensibilisation des agriculteurs sur les « nouvelles techniques en vigueur dans la filière, eu égard aux changements climatiques en cours », a-t-il expliqué. Il a fait part, en outre, de l'invitation adressée aux experts de tous les instituts techniques en vue de proposer des solutions à même de réduire l'impact des changements climatiques sur cette filière. D'autres rencontres similaires sont programmées cette année autour du même thème (changement climatique et filière oléicole) à Sidi Bel-Abbès, Tiaret et Béjaïa, a-t-il dit. Dans l'après-midi, l'opportunité a donné lieu à l'animation d'ateliers au profit des agriculteurs, au moment où des



recommandations sur les moyens de développement de la filière et de la lutte contre les changements climatiques vont clôturer la rencontre, en vue de leur introduction auprès de la tutelle. De nombreux oléiculteurs présents, sur place, se sont félicités de la contribution de cette

rencontre dans l'actualisation de leurs connaissances et la découverte des dernières techniques en vigueur dans leur domaine professionnel, notamment, ont-ils dit, « au vu de l'impact avéré des changements climatiques dans la qualité de la production et de notre aspiration à concu-

rencer le produit étranger », ont-ils souligné. En 2019, la wilaya de Chlef a réalisé une production de près de 35 000 qx d'olives de table et plus de 39 000 qx d'olives destinés à la transformation, avec près de 11 141 hectolitres d'huile d'olive, selon la DSA.

Mostaganem/ Commune de Achaacha

Une enveloppe de 700 millions DA pour le secteur des Ressources en eau

Une enveloppe de 700 millions de dinars a été dégagée pour la réalisation de plusieurs projets dans le secteur des essources en eau dans la commune de Achaacha (Mostaganem), a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur. Moussa Lebgaïa a indiqué que cette enveloppe budgétaire a été allouée pour la réalisation de 12 opérations visant à mettre fin définitivement aux fosses septiques et la prévention contre les maladies à transmission hydrique, ainsi que la connexion des groupements secondaires restants au réseau d'assainissement et le transfert des eaux usées à la station de traitement de la commune de Khadra. Selon la même source, un réseau d'assainissement sera réalisé dans les villages de Zerarka, El

Mehada, Ouled Hadj Belkacem et Zebalhia, ce qui permettra d'éliminer quelque 600 fosses septiques anarchiques. Les villages de Ouled Yahia, Ouled Mebarek, Behadja, Ouled Azza, Belalda et Ouled Si Youcef bénéficieront également de projets similaires d'une coût de 190 millions de dinars. Dans le but de prendre en charge définitivement toutes les agglomérations secondaires, une enveloppe de 260 millions DA a été dégagée pour l'élargissement des anciens réseaux et l'achèvement des projets programmés au niveau de plusieurs douars. Ces opérations permettront d'augmenter le taux de raccordement aux réseaux d'assainissement (actuellement de 70%) dans ces collectivités où vivent 40 000 habitants, ainsi que

l'amélioration du cadre de vie de l'agglomération, notamment dans les zones rurales qui n'ont pas été reliées aux réseaux (12 villages), de même que la prise en charge définitive des problèmes de déperdition des eaux usées. Pour rappel, tous les villages et agglomérations secondaires de cette collectivité locale située à 80 km à l'est de Mostaganem ont été reliés aux réseaux d'AEP à partir du barrage de Kramis (taux de raccordement de 100%), en attendant l'achèvement des opérations de pose de compteurs individuels au niveau de huit villages pour réaliser le transfert de la gestion des services communaux vers l'entreprise l'Algérien des eaux (ADE).

F. K./APS

Tissemsilt

Vaccination de 34 450 têtes bovines contre la fièvre aphteuse et la rage

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Tissemsilt a entamé récemment, une campagne de vaccination d'un cheptel de 34 450 têtes bovines contre la fièvre aphteuse et la rage, a-t-on appris de l'inspecteur de wilaya. La campagne entre dans le

cadre de l'exécution du programme national de protection du patrimoine animal contre les zoonoses, tracé par le ministère de l'Agriculture et du développement rural pour avoir consacré 34 450 doses de vaccins contre la fièvre aphteuse et la rage par

le laboratoire régional des sciences vétérinaires de la wilaya de Mostaganem, a révélé le Dr vétérinaire Ahmed Houachem.

La campagne de prophylaxie de deux mois, ciblant l'ensemble des fermes d'élevage bovines réparties à travers plusieurs

communes de la wilaya, est encadrée par 30 vétérinaires privés qui exercent par procuration délivrée par les services sanitaires compétents.

Parallèlement à cette opération, la Direction des services agricoles, de concert avec la

Chambre d'agriculture, a programmé plusieurs sorties de sensibilisation et de vulgarisation pour prodiguer des conseils aux éleveurs sur la manière de collaborer à cette campagne et d'intensifier les méthodes de protection à l'intérieur de leurs exploitations pour éviter toute atteinte de maladies du cheptel bovin, selon M. Houachem.

L'inspection vétérinaire de la wilaya entend diffuser des spots publicitaires via les ondes de la radio régionale de Tissemsilt pour faire connaître aux éleveurs cette campagne de vaccination, particulièrement son rôle dans la protection du cheptel bovin et ovin contre les zoonoses.

R. S.

Illizi

La nouvelle gare routière mise en service avant la fin de l'année

La nouvelle gare routière d'Illizi entrera en service avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des transports. Le projet a atteint les 95% de réalisation et est actuellement en phase des aménagements extérieurs et de son raccordement à la route principale, a indiqué le directeur du secteur, Youcef Meghraoui. Occupant une superficie de 3 hectares, la gare routière comprend, outre sa structure

bâtie à deux niveaux, le premier pour l'accueil des passagers (guichets, cafétéria, fast-food, cybercafé et bureau postal) et l'étage supérieur pour l'administration, le parc d'autobus et celui des taxis inter-wilayas, a-t-il précisé. D'un investissement de 700 millions DA, le projet permettra d'améliorer et d'organiser le transport terrestre de voyageurs, vu l'état de l'actuel gare routière dépourvue des installations les plus simples assurant le

confort des voyageurs. Au moins 26 dessertes sont assurées quotidiennement vers différentes wilayas du pays.

Des démarches sont en cours pour l'ouverture d'une ligne directe Illizi-Alger, pour épargner aux voyageurs la contrainte des changements de réservation d'une wilaya à une autre, selon le directeur des transports.

O. Y.

Libye

Démission de Ghassan Salamé, l'envoyé spécial de l'ONU

■ C'est sur son compte Twitter que l'émissaire spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a annoncé sa démission. Il a évoqué des «raisons de santé» pour ce retrait, après plus de deux ans et demi à son poste.

Par Sabiha O.

«**J**e dois reconnaître que ma santé ne me permet plus de subir autant de stress, j'ai donc demandé au secrétaire général (de l'ONU) de me libérer de mes fonctions», a écrit le diplomate franco-libanais. Cette démission intervient après la conférence de presse qu'il avait donnée, samedi 29 février, à Genève, après l'échec du dialogue politique. Dans cette conférence de presse, Ghassan Salamé est apparu plus que jamais en colère contre les Libyens qui, a-t-il dit, ne respectent pas leurs engagements de Berlin. Il a accusé les deux parties en conflit de répandre des mensonges concernant les pourparlers de Genève portant sur le choix des représentants censés prendre part à ce dialogue. «Durant presque trois ans, j'ai tenté de rassembler les Libyens, de restreindre les interventions étrangères et de sauvegarder l'unité du pays», a-t-il écrit sur son compte Twitter. Aujourd'hui, Ghassan Salamé, estimant avoir accompli une partie de la mission – en l'occurrence le sommet de Berlin, la résolution 2510 des Nations unies et le lancement des trois volets des pourparlers de paix de Genève – a déclaré vouloir exercer son droit de retrait, car «ma santé est éprouvée par le stress permanent», a-t-il expliqué.

Relations compliquées

Le tweet du désormais ex-
envoyé spécial de l'ONU en Libye a pris l'ONU un peu de court à New York. Ghassan Salamé a en effet informé le

secrétaire général de sa démission par e-mail, et Antonio Guterres a pris connaissance de la nouvelle quasiment en même temps que les «followers» de son envoyé spécial. Un petit détail qui veut dire beaucoup sur les circonstances du départ de Salamé, pointe notre correspondant à New York, Carrie Nooten. Missionné en 2017, le diplomate libanais a été très déçu de trois années d'efforts sans effets d'abord, avec l'annulation de la conférence annoncée en avril 2019, puis de l'après-conférence de Berlin dès janvier dernier. Et en particulier du «cynisme» de la Russie notamment, membre du Conseil de sécurité qui, bien qu'elle ait signé pour un cessez-le-feu, continue à livrer des armes au maréchal Haftar. Même si l'ONU réaffirmerait régulièrement sa pleine confiance en son envoyé spécial, le degré d'implication de l'Union africaine a pu aussi être une source de discord croissante entre Antonio Guterres qui lui aurait demandé de se rapprocher de l'UA, alors qu'il restait méfiant. Si on ne sait



pas encore la date précise de la fin de ses fonctions, Ghassan Salamé devrait tout de même briefer le Conseil de sécurité sur la situation en Libye la semaine

prochaine. Ghassan Salamé était le sixième envoyé spécial. Son départ risque de compliquer davantage le dossier libyen. Ces deux derniers jours, Ghassan

Salamé a essuyé de violentes critiques de plusieurs responsables libyens, chacun l'accusant de se ranger aux côtés des adversaires. S. O. /RFI

Tunisie

L'amendement de la loi électorale refusé

Des organisations nationales, des associations, des partis politiques et des personnalités indépendantes ont fait part de leur «refus de principe» concernant l'amendement de la loi organique relative aux élections et référendum, a rapporté l'agence de presse, TAP. Selon une déclaration rendue publique, ledit amendement qui prévoit l'adoption d'un seuil électoral de 5% pour les législatives, s'inscrit dans une manœuvre politique et

ne cherche nullement à développer le système de gouvernance, à préserver le processus démocratique ou encore à garantir l'alternance pacifique au pouvoir. Les signataires de la déclaration, ont souligné dans ce sens l'imperatif d'ouvrir un dialogue national participatif qui réunira toutes les composantes de la société civile et politique, ainsi que des experts dans la perspective de réformer en profondeur le système électoral. Il est question

concrètement d'amender la loi électorale, de réviser la loi organique de l'Instance supérieure indépendante pour les élections, d'élaborer une loi portant organisation des bureaux de sondage dans le cadre d'une approche globale à même de garantir l'intégrité et la transparence des élections. Ces mesures permettront en fine de «limiter» le morcellement des blocs parlementaires sans entraver la représentativité des partis politiques. Le

bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) avait décidé le 20 février la tenue d'une plénière mardi, pour examiner la loi électorale après son adoption le 14 février dernier par la commission du règlement intérieur de l'immunité, des lois parlementaires et des lois électorales. La proposition d'amendement dispose que les listes candidates ayant obtenu moins de 5% (au lieu de 3%) des suffrages exprimés au niveau de la circonscription, ne sont pas concernées par la répartition des sièges. De plus, les bulletins blancs et les voix qui sont allées aux listes ayant obtenu moins de 5% des suffrages exprimés au niveau de la circonscription ne seront plus comptabilisés, en vertu de la modification proposée. La proposition d'amendement stipule par ailleurs qu'une prime sera versée à chaque candidat ou liste candidate ayant obtenu pas moins de 3% des voix exprimées dans la circonscription électorale et pas moins de 5% des suffrages exprimés dans la circonscription électorale pour les élections législatives uniquement. La prime en question sera versée à titre de remboursement des dépenses électorales. La déclaration commune a été signée par 12 organisations et associations nationales, six partis politiques, 13 personnalités indépendantes, et également par des élus de l'ARP.

R. M.

Kamel L.

Sahara occidental

L'armée déjoue une tentative de contrebande de drogue en provenance du Maroc

Des unités de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) ont déjoué dimanche une tentative de contrebande d'une quantité de drogue estimée à 725 kg de haschisch de cannabis en provenance du Maroc, près du «mur de la honte» marocain dans la région d'Awsard, a indiqué une source du ministère sahraoui de la Défense. La même source, citée lundi par l'Agence SPS, a déclaré que «l'opération est intervenue après des patrouilles effectuées par les unités de l'armée de libération du peuple sahraoui basées près du mur pour protéger les territoires sahraouis libérés et rétablir la sécurité». «Ce n'est pas la première fois, ajoute la même source, que le régime marocain a délibérément tenté d'inonder la région de toxines, mais la vigilance des unités de l'armée sahraouie spécialisée dans la lutte contre la criminalité et la drogue est prête à enrayer ce phénomène». En effet, plus de 1 500 kg de cannabis en provenance du Maroc ont été saisis en juillet dernier dans les

territoires libérés du Sahara occidental dans des opérations de lutte contre le trafic de drogue, ainsi qu'une mitrailleuse avec 1 100 cartouches et deux kalachnikovs avec 200 cartouches et arrêté quatre trafiquants de drogue à bord d'un 4x4 Toyota dans la région de Rous Timlouza. Quelques jours plus tôt, les unités de l'ALPS ont procédé à l'arrestation d'un autre groupe composé de cinq individus en possession de 100 kg de cannabis dans la région d'Aklibat Akaya. Dans le cadre de ses responsabilités nationales et régionales, l'Etat sahraoui mène des combats quotidiens contre le plan marocain systématique de trafic de stupéfiants à travers la ceinture de sable, mais les unités spéciales présentes à tous égards sont dispersées le long de la ceinture afin de contrer cette contrebande. Le Front Polisario a resserré l'état sur les drogues marocaines qui franchissent le mur marocain, qui divise le Sahara occidental, vers les pays du Sahel et le Sahara via des passages atteignant le Mali, le Niger et la

Mauritanie, selon le ministère de la Défense. Les mesures sécuritaires prises par le Front Polisario à travers des points militaires de forces spécialisées dans la lutte anti-drogue et le crime organisé ont permis de réduire le phénomène qui s'est amplifié ces dernières années, plusieurs opérations de trafic de drogue ayant été avortées et des groupes de trafiquants de drogue activant avec des bandes marocaines ayant été arrêtés. Le rapport européen de 2016 sur les marchés des drogues en Europe a indiqué que le Maroc occupait la première place sur la liste des pays producteurs et exportateurs du cannabis dans le monde et considère que son trafic via le mur marocain de la honte constitue l'une des principales sources de financement des groupes terroristes et bandes du crime organisé qui activent dans la région du Sahel et menace la sécurité et la stabilité dans les pays voisins et dans l'ensemble de la région.



Israël

Inculpé, Netanyahu revendique sa «plus grande victoire» aux législatives

■ Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a revendiqué hier «la plus grande victoire de sa vie», à des élections législatives qui le placent en position de force pour former le prochain gouvernement et affronter la justice qui l'accuse de corruption.

Par Rosa C.

Après avoir voté et accueilli les premiers résultats à Jérusalem, le Premier ministre s'est rendu dans la nuit à Tel-Aviv où ses partisans, les «Likoudniks», l'ont accueilli par un concert de vivats et de «Bibi roi d'Israël». «Il s'agit de la plus importante victoire de ma vie», a déclaré M. Netanyahu, qui est le dirigeant qui est resté le plus longtemps en poste en tant que chef de gouvernement de l'histoire d'Israël, avec 14 ans au pouvoir. «C'est une vic-

toire... contre toute attente», et aux dépens de ceux qui avaient prédit «la fin de l'ère Netanyahu», a-t-il ajouté au terme des troisièmes élections en moins d'un an en Israël après deux scrutins, en avril et septembre, qui n'avaient pas réussi à le départager de son rival Benny Gantz. Les derniers sondages à la sortie des urnes des chaînes israéliennes créditent le Likoud de Benjamin Netanyahu de 36 ou 37 sièges, contre 32 à 34 sièges pour la formation centriste Bleu Blanc de M. Gantz. Si le score du Likoud se maintient au-delà des 35 sièges, il

s'agira d'ailleurs du meilleur résultat du parti sous Benjamin Netanyahu, qui compte aussi sur de bonnes performances de la droite en général. Avec ses alliés de la droite radicale et des partis juifs ultra-orthodoxes, le Likoud pourrait compter sur un total de 59 sièges, à deux députés de la majorité parlementaire, selon ces baromètres. Pour l'ex-général Benny Gantz, ces projections ont un goût amer, d'autant qu'il avait face à lui un candidat inculpé par la justice pour corruption, abus de confiance et malversation, une première dans l'histoire israélienne pour un chef de gouvernement en fonction. «Je partage votre sentiment de déception et de douleur. Nous nous attendions à un autre résultat», a déclaré M. Gantz à ses partisans qui espéraient voir les résultats officiels resserrer l'écart entre les deux camps. «Bien que nous devions encore attendre les résultats définitifs, il ne fait aucun doute que le Premier ministre Netanyahu a obtenu un mandat clair de la population israélienne», a commenté Yohanan Plesner, président d'Israel Democracy Institute, un centre de recherche de Jérusalem. A l'heure du nouveau coronavirus, ce vote a donné parfois lieu à des scènes de science-fiction dans des bureaux où du personnel électoral en combinaison de protection a accueilli des



PHOTO: D. R.

Israéliens entrés en contact avec des personnes contaminées ou ayant voyagé dans des pays touchés par l'épidémie. La crainte de l'épidémie ne semble pas avoir amputé la participation selon les premières indications de la commission électorale, qui a annoncé un taux de participation de 71%, en hausse par rapport aux deux derniers scrutins. La progression est de deux points en comparant avec la dernière élection, en septembre. Les Israéliens ont voté pour mettre fin à la plus importante crise politique de l'histoire de l'État hébreu, après les élections en avril et septembre 2019

n'ayant pas réussi à départager le Likoud de M. Netanyahu, 70 ans, et Bleu-blanc de M. Gantz, 60 ans. Mais une chose avait changé depuis le dernier scrutin: l'inculpation en novembre de Benjamin Netanyahu, avec un procès devant s'ouvrir le 17 mars. «Quelle claque au visage» des procureurs, a réagi l'analyste politique Amit Segal, en commentant les premiers résultats. «Mandelblit, rentre chez toi!», ont scandé des partisans du Premier ministre en référence au procureur, Avichai Mandelblit, qui a inculpé M. Netanyahu.

R. C.



Commentaire

Violences

Par Fouzia Mahmoudi

Si les Américains signaient il y a à peine quelques jours un accord de paix longtemps attendu avec les talibans, le gouvernement afghan se retrouve aujourd'hui confronté à une recrudescence de la violence après que des points de discorde soient apparus. En effet, après avoir signé, à Doha, au Qatar, un accord de paix historique avec l'ennemi américain, les talibans afghans ont annoncé cette semaine la fin de la trêve temporaire des violences déclarée le 22 février. Ils ont indiqué reprendre leurs attaques car le régime de Kaboul refuse de libérer de ses geôles cinq mille de leurs combattants. Ils ont ajouté qu'ils ne participeraient à aucune négociation de paix interafghane tant que ces prisonniers ne retrouveraient pas la liberté. Cette libération massive figure, en effet, dans le texte signé, samedi 29 février, entre Washington et les talibans. Le document indique qu'en échange mille membres des forces de sécurité afghanes seraient également libérés. Mais le président afghan Ashraf Ghani a annoncé, dimanche, ne pas être tenu par cette promesse faite sans son consentement. Selon lui, ces remises en liberté ne peuvent être qu'un élément de la négociation avec les talibans, qui doit débiter le 10 mars, et en aucun cas un pré-requis aux discussions de paix. D'après les talibans, la période «de réduction des violences a pris fin et nos opérations vont revenir à la normale». Par leurs canaux habituels, ils ont précisé que «conformément à l'accord, nos moudjahidines n'attaqueront pas les forces étrangères, mais nos opérations continueront contre les forces du gouvernement de Kaboul». Lundi, un attentat à la moto piégée durant un match de football a tué au moins trois civils et en a blessé onze autres dans la province de Khost (est). Dans celle de Badghis (nord-ouest), les talibans ont attaqué les positions de l'armée. Lundi, les autorités américaines insistent sur la nécessaire patience qu'impliquait un tel accord. Selon l'accord de Doha, les Américains et leurs alliés s'engagent à retirer toutes leurs troupes d'Afghanistan d'ici quatorze mois si les insurgés respectent les termes du texte : la poursuite de la «réduction de la violence», l'ouverture de discussions entre les insurgés et Kaboul, et un cessez-le-feu permanent. De source américaine, on expliquait que les chefs talibans devaient aussi soigner leur image en ne paraissant pas céder, aux yeux de leur base, face à l'ennemi méprisé, le régime de Kaboul. Si le commandement taliban s'est évertué à n'employer que le terme de «libération» et non plus de «victoire», sur le terrain, la réaction des insurgés différait quelque peu. Lundi, dans le Laghman, une province frontalière de Kaboul, plusieurs milliers d'habitants et de talibans ont célébré la «défaite» des États-Unis. Des insurgés ont promis, dans d'autres localités, de continuer leur offensive contre le gouvernement de Kaboul jusqu'au retour d'un «gouvernement islamique». Des propos qui contredisent ceux de leur chef militaire, Sirajuddin Haqqani, qui a dit s'engager «à travailler avec les autres parties» dans un «respect sincère afin de convenir d'un nouveau système politique inclusif». Ceux qui voyaient ainsi dans la signature de l'accord de Doha un grand pas vers la paix ont mis la charrue avant les bœufs, car non seulement la route vers une paix véritable s'annonce longue et sinueuse, mais elle pourrait ne jamais réellement voir le jour dans cette région du monde où la guerre et la guérilla sont quasiment entrées dans le mode de vie et accompagnent les jours des Afghans depuis plusieurs décennies désormais. F. M.

Corée du Nord

Kim a supervisé un «tir d'artillerie de longue portée»

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a supervisé un «tir d'artillerie de longue portée», ont annoncé hier des médias d'État nord-coréens, après que Pyongyang a menacé de faire la démonstration d'une nouvelle arme. La veille, la Corée du Sud avait indiqué avoir détecté le tir par Pyongyang de deux «missiles balistiques». Kim Jong Un «a supervisé» l'exercice lundi, et «lorsqu'il a donné l'ordre aux unités sous-marines de tirer, les hommes chargés des pièces d'artillerie de longue portée ont tiré tous ensemble», a rapporté l'agence d'État nord-coréenne KCNA. De son côté, le journal officiel Rodong Sinmun publiait des clichés de batteries de lance-roquettes multiples, ainsi que plusieurs photographies d'une roquette de large calibre tirée dans une forêt. On y voit également Kim, vêtu d'un manteau de cuir noir, jumelles à la main. Selon KCNA, le dirigeant a exprimé sa «grande satisfaction» et appelé ses troupes à conserver «une volonté d'acier et un patriotisme ardent». L'armée sud-coréenne avait affirmé lundi que Pyongyang avait tiré deux

projectiles, quelques semaines après avoir mis fin à son moratoire sur les essais de missiles longue portée et menacé de tester une «nouvelle arme stratégique». Il s'agissait «vraisemblablement de missiles balistiques de courte portée», selon un responsable l'état-major interarmes sud-coréen (JCS), ce qui serait une violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Les deux engins identifiés par Séoul ont été tirés en direction de l'est, au-dessus de la mer du Japon, depuis la région de Wonsan, sur la côte orientale, avait précisé le JCS dans un communiqué. Les projectiles ont parcouru 240 km à une altitude maximale de 35 km. Toujours selon le JCS, la Corée du Nord aurait également conduit des exercices de tir vendredi. Ces lancements surviennent alors que les négociations entre Washington et Pyongyang sur les programmes nucléaire et balistique nord-coréens sont dans l'impasse, un an après l'échec du sommet de Hanoi entre les deux puissances. La Corée du Nord avait donné aux États-Unis jusqu'à fin 2019 pour

faire de nouvelles propositions. Pyongyang cherche à «normaliser» les tests de nouveaux armements en les mêlant à ses systèmes de tir existants, afin de «les faire passer pour une simple extension de ses exercices de tirs de roquettes», estime Joseph Dempsey, expert de l'Institut international d'études stratégiques à Londres. Ces tirs interviennent par ailleurs alors que la Corée du Sud et les États-Unis ont décidé de reporter leurs exercices militaires conjoints en raison de l'ampleur de l'épidémie du nouveau coronavirus dans la région. Cette suspension d'exercices qui hérirent Pyongyang n'a cependant provoqué en réaction «aucun geste de bonne volonté» de la part du régime nord-coréen, observe Leif-Eric Easley, professeur de l'Université Ewha à Séoul. Le Nord «signifie clairement qu'il continuera à renforcer ses capacités militaires et à afficher des exigences exorbitantes (sur la scène internationale), en dépit des préoccupations politiques et de santé publique émises par Pékin, Séoul et Washington», a-t-il souligné.

Office national de la culture et de l'information

Un programme riche pour célébrer la Journée de la femme

■ Un programme artistique et culturel est concocté par l'Office national de la culture et de l'information pour célébrer la Journée internationale de la femme qui coïncide avec le huit mars de chaque année. De la musique, du théâtre, des défilés de mode, des expositions d'art plastique et d'artisanat ainsi que des soirées poétiques, sont au menu des différentes salles du pays. Cette manifestation sera une occasion pour rendre hommage à la femme algérienne qui œuvre pour l'épanouissement de sa famille et le développement du pays.

Par Abila Selles

L'Office national de la culture et de l'information vient d'annoncer un programme artistique et culturel riche et varié. C'est dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme qui coïncide avec le huit mars de chaque année que ce programme met en valeur la richesse culturelle de notre pays, tout en rendant un hommage à la femme en générale et la femme algérienne en particulier. Cette dernière, écrivent les organisateurs sur les réseaux sociaux, «doit être honorée vu sa contribution dans l'épanouissement de sa famille et le développement du pays. Elle est un des piliers de notre pays qui marque sa présence en force dans les moments les plus difficiles».

En effet, de la musique, du théâtre, des défilés de mode,

des expositions d'art plastique et d'artisanat ainsi que des soirées poétiques sont au menu des différentes salles du pays.

A la salle Maghreb d'Oran, c'est Amine 31 qui anime un après-midi artistique, la veille de la célébration de la journée de la femme, pour céder la scène en fin de journée à la troupe Meddahate de l'association Afrah ainsi que des moments de rire avec le duo El Fordja Louiza et Djamel. Les passionnés des arts plastiques pourront assister, lors de la même journée, au vernissage de l'exposition collective dont les participants sont toutes des femmes, à savoir Amina Dergal, Saïda Boukider, Dalila Chmerik et Hassna Nawel Khider.

La salle de spectacles Yesser de Boumedès vibrera le huit mars sous les rythmes de la musique algérienne avec les artistes Dassine et Sofiane Eday. A la salle Douniazad de



Saïda, ce sont les artistes Hichem Hanafi et Mohamed Bousmaha qui créeront l'ambiance.

A Alger, plus précisément à la salle Afrique, c'est Samir El Assimi et Sabrina qui assureront



le show. Les fans de Nouredine Dziri et Narimen pourront assister à leur spectacle à la salle Atlas de Bab El Oued. Quant à la salle Sierra Maestra, c'est la chanteuse Gousem et l'artiste Hakim Chaoui qui feront danser le

public sur les rythmes de la musique algéroise et chaouïe.

Le complexe culturel Abdelwahab-Salim de Tipaza propose à son public un programme riche et varié jusqu'à la fin du mois de mars. Des récitals poétiques seront assurés, l'après-midi du dix mars, par les poètes Imekraz Saliha et Boutich Mayssa. Quant à la journée du huit mars, un spectacle musical sera animé au bonheur des fans de DJ Galaxy.

La musique sétifienne sera à l'honneur lors de la Journée internationale de la femme avec Fares Staïfi et Walid Sghir.

Les femmes de Constantine pourront assister à deux événements à la salle Ahmed-Bey. Il y a le défilé de mode qui mettra en valeur les tenues traditionnelles de la femme algérienne ainsi que des œuvres artisanales créées par des femmes, notamment la dinanderie d'art, la gastronomie algérienne et autres métiers de femmes. Le deuxième événement est un spectacle de musique rai animé par la diva Cheba Zahouania et Yacine Tigre. D'autres événements seront annoncés avant la date du huit mai, confirmer les organisateurs.

A. S.

Complexe culturel de Fesdis à Batna

La gestion est confiée à la maison de la culture

La gestion du complexe culturel de Fesdis dans la wilaya de Batna a été confiée à l'annexe de la maison de la culture Mohamed-Laid-El-Khalifa, a-t-on appris lundi du directeur local du secteur, Amar Kebour. «Toutes les mesures juridiques et administratives ont été prises en ce sens par les instances concernées et ce, conformément à la décision prise par le ministère de la Culture»,

a précisé à l'APS le même responsable. Cette initiative constitue «la solution idoine» pour exploiter de la meilleure façon possible cette importante infrastructure culturelle, dont la décision de création n'a pas encore été établie malgré sa livraison fin 2018, selon la même source. A la faveur de ce transfert de gestion entré en vigueur en début d'année, le public tire profit de tous les espaces de ce

complexe culturel dont l'exploitation se limitait jusqu'alors uniquement à la salle de lecture pour les élèves des établissements scolaires avoisinant, a ajouté le directeur de la culture. Il a par ailleurs expliqué que le complexe culturel de Fesdis comprend une bibliothèque, une salle de lecture, une grande salle de conférence, un espace d'exposition, un coin internet et 15 ateliers équipés.

L. B.

Journées cinématographiques du court métrage amateur

Des formations importantes au menu

Plus de 50 jeunes amateurs du 7^e art ont participé, lundi, à deux ateliers de formation sur «l'écriture du scénario» et «la réalisation cinématographique», dans le cadre des Journées cinématographiques nationales du court métrage amateur, organisées à la maison de culture «Mustapha-Khalef» de Saïda, en coordination avec la coopérative artistique «El-Djohara».

L'atelier de formation sur «l'écriture du scénario» comporte

des cours théoriques et pratiques sur les bases de l'écriture du scénario du court métrage, à travers l'écriture d'idées et histoires et leur développement avec l'animateur de l'atelier.

Quant à l'atelier de formation sur la «réalisation cinématographique», il donne aux stagiaires les bases pratiques et les connaissances professionnelles dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les angles dans les prises de vue, ainsi que le

mouvement de la caméra et des lentilles, l'éclairage et la relation entre le réalisateur et l'acteur et la manière de diriger les rôles.

Les deux ateliers sont encadrés par deux professeurs spécialisés dans le domaine cinématographique de l'université de Saïda, à savoir Haddou Nouredine et Moulay Ahmed.

Les journées cinématographiques, placées sous le slogan «Jeunes, vous êtes l'innovation», ont démarré samedi et se sont

poursuivies jusqu'à hier. Une conférence sur «le cinéma et la société» a été animée par le professeur de l'université de Saïda, Cherif Boumediene.

Une série de courts métrages, concourant pour le prix du meilleur film «L'aigle d'Art» ont été projetés, dont «Tinisa» du réalisateur Boucherbouche Miloud de Sidi Bel-Abbès et «Le dernier mot» de Bentis Youcef de Relizane.

M. K.

Décès

Le plasticien allemand Ulay est mort

Le photographe et plasticien allemand Ulay, pionnier du «body art» et de la performance artistique, est mort dans la nuit de dimanche à lundi à l'âge de 76 ans, a indiqué sur Facebook la fondation portant son nom, basée en Slovénie.

«L'un des plus grands artistes de notre temps, le plus radical, le seul et l'unique, Ulay est parti pour un autre voyage, hier, paisiblement dans son sommeil», est-

il écrit dans ce communiqué.

Ulay est le pseudonyme de Frank Uwe Laysiepen, né en 1943 en Allemagne. Photographe à l'origine, il était devenu, à partir de la fin des années soixante, notamment par le biais du travestissement, l'un des grands noms du «body art», l'art corporel, un courant plaçant le langage du corps au centre de la démarche artistique. Il fut l'un des premiers à utiliser le tatouage

en art contemporain. Entre 1976 et 1988, il a collaboré avec l'artiste Marina Abramovic, autre icône de la performance artistique, qui fut également sa compagne durant cette période. Un couple, ils remirent en question la perception des traits masculins et féminins, tout en repoussant à l'extrême les limites du corps humain et de la souffrance physique. «Il était un artiste et un être humain exceptionnel, qui

nous manquera beaucoup», a écrit M^{me} Abramovic lundi sur Instagram. «En ce jour, il est réconfortant de savoir que son art et son héritage vivront pour toujours», a-t-elle ajouté.

Sa maladie diagnostiquée en 2011 était devenue pour Ulay le «plus grand projet de sa vie» et dans «Project : Cancer», il avait été filmé en chimiothérapie, puis lors d'une «tourné d'adieu» mondiale.

R. I.

AGEND'ART

Restaurant Marmita (rue Errazi, Oran)
Jusqu'au 5 mars :

Exposition de photographie de rue intitulée «Chawari3» (les rues) dans le cadre de la 8^e édition des journées de la photo d'Oran.

Musée d'art moderne d'Oran
Jusqu'au 4 mars :

Exposition «Entre mer et terre», de l'artiste espagnol Julio Lozano Pizzano.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)
Jusqu'au 13 mars :

Exposition collective de peintures par les artistes de l'atelier Mira Naporowska (25 artistes peintres femmes).



USM Alger

Zeghdoud à la barre technique

LE TECHNICIEN Mounir Zeghdoud est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 de football), en remplacement de Bilel Dziri, démissionnaire, selon le chargé de communication du groupe Serport, actionnaire majoritaire du club algérois. «Le P-dg du groupe Serport, Djelloul Achour, a eu un long entretien avec l'entraîneur Mounir Zeghdoud qui a donné son accord pour diriger la barre technique de l'USMA jusqu'à la fin de la saison 2019-2020», a précisé Lamara Randa. Dziri avait annoncé sa démission juste après la défaite de l'USM

Alger à l'occasion du derby de la capitale devant le MC Alger (1-0), pour le compte de la 19^e journée de Ligue 1, mettant fin à huit mois de collaboration avec le club algérois. L'ancien capitaine de l'USMA avait déjà démissionné de son poste, à l'issue de l'élimination en 1/16^e de finale de la Coupe d'Algérie en déplacement face à l'ASM Oran (1-0), avant de revenir sur sa décision, suite à l'intervention d'Achour Djelloul, président-directeur général du groupe Serport, nouvel actionnaire majoritaire de l'USMA.

Coupe d'Algérie (Quarts de finale - Aller) Le calendrier dévoilé

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a dévoilé lundi le programme des rencontres des quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie, marqué par le derby des Hauts-Plateaux entre le CA Bordj Bou Arréridj et l'ES Sétif. Reste encore à attendre les deux derniers qualifiés pour les quarts, connus mardi à l'issue des matchs en retard des 8^e de finale : ES Guelma - Paradou AC et ASM Oran - ASO Chlef. Les matchs retour des quarts de

finale se joueront le samedi 21 mars.

Programme des quarts de finale (aller) :

Mardi 10 mars :

USB - WAB 15h00
CABBA - ESS 16h00

Mercredi 11 mars :

USM Bel-Abbès - Amel Bousaâda 16h00
Vainqueur ES Guelma - Paradou AC / Vainqueur ASM Oran - ASO Chlef 16h00.

CAN-2020 dames (Qualifications) Algérie Stage du 2 au 8 mars pour l'EN

LE STAFF technique de l'équipe nationale de football (dames) a fait appel à 22 joueuses, dont 8 évoluant à l'étranger, pour un stage de préparation du 2 au 8 mars au Centre technique national de Sidi Moussa, rapporte lundi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Ce stage entre dans le cadre de la double confrontation face au Burkina Faso, comptant pour le 1^{er} tour éliminatoire de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2020. La première

manche se jouera à Alger le 6 avril, alors que le match retour se déroulera le 14 avril à Ouagadougou. En cas de qualification, l'Algérie croisera le fer avec la Côte d'Ivoire, au 2^e et dernier tour qui verra l'entrée en lice des cadors du continent. Pour préparer cette importance écheance, les coéquipières de Kahina Takenint ont pris part au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), disputé en février dernier à Tunis, soldé par une quatrième place au classement final.

Handball/Tournoi de qualification olympique L'IHF fixe les horaires des matchs des Verts

LA FÉDÉRATION internationale de handball (IHF) a fixé les horaires des matchs du tournoi N.3 de qualification olympique (TQO N.3), prévu du 17 au 19 avril à Berlin (Allemagne) avec la participation de la sélection algérienne messieurs. Le Sept algérien entamera sa campagne de qualification aux Jeux olympiques-2020 le 17 avril face à la Slovaquie à 19h45 locales (18h45 algériennes), selon le programme dévoilé par l'instance internationale. Il jouera son deuxième match face à la Suède (18 avril) à 19h45 (18h45 algériennes) avant de boucler le tournoi face au pays organisateur, l'Allemagne (19 avril) à 15h45 locales (14h45 algériennes). L'Algérie a pris la 3^e place de la CAN-2020, qualificative au TQO, en s'imposant devant l'Angola 32-27 en match de classement, alors que l'Egypte s'est adjugée le titre continental devant la Tunisie (27-23). Ce TQO donnera donc une autre chance à la sélection nationale d'aller disputer les JO de Tokyo,

puisque deux billets sont à glaner dans chacun des trois groupes de TQO, même si la mission sera très difficile. Le TQO N.1 regroupé la Norvège (organisateur), le Brésil, le Chili et la Corée du Sud, alors que le TQO N.2 est composé de la France (organisateur), de la Croatie, du Portugal et de la Tunisie. Six pays sur douze ont déjà assuré leur qualification aux JO-2020. Il s'agit du Japon (organisateur), du Danemark (tenant), de l'Espagne, de l'Egypte, de l'Argentine et du Bahreïn.

ES Sétif

El Kouki reste confiant

L'entraîneur de l'ES Sétif (ESS), sociétaire de la Ligue 1, Nabil El Kouki a estimé lundi que son équipe peut rester sur la dynamique des victoires en affrontant, jeudi prochain, l'US Biskra en match comptant pour la 21^e journée du championnat. «Je suis optimiste quant à confirmer la dynamique des six der-

Casoni n'a pas l'intention de retirer sa plainte

MC Alger

■ L'ex-coach français du Mouloudia d'Alger, Bernard Casoni, bloque toujours le «Doyen» en refusant l'arrangement que lui a proposé la direction du club algérois.



Casoni attend de toucher toutes ses indemnités

Par Mahfoud M.

En effet, le technicien français souhaite obtenir la totalité du restant de son contrat avec ce club et non quatre mensualités comme proposé par les dirigeants qui ont même effectué le virement de cette somme sur le compte de ce dernier. Cet assainissement de la situation financière a touché également les autres membres du staff technique, notamment son adjoint, l'Algérien Malek et le préparateur physique, le Français Tomas qui ont reçu également quatre mensualités. Toutefois, Casoni estime que ces salaires sont insuffisants et les dirigeants se doivent de lui verser les indemnités après avoir «touché à sa dignité» et «jeté à la vindicte populaire». L'ex-driver des Vert et Rouge

pense que qu'il n'a pris que le minimum de ce qu'il devait toucher, et qu'il doit toucher également des indemnités, selon les termes du contrat qu'il avait signé avec les responsables du «Doyen» qui ne l'ont pas respecté. Il a également ajouté qu'il n'a rencontré personne ces derniers jours, mais juste reçu un appel téléphonique d'un dirigeant qui lui demandait quand il sera à Alger pour résilier le contrat, avant qu'il ne réponde que cela dépendait de la disponibilité de son manager qui est pour le moment pris par des affaires plus importantes. Casoni a confirmé, par ailleurs, qu'il avait déposé une requête auprès de la FIFA et qu'il n'est pas prêt de la retirer s'il ne touche pas la totalité des indemnités sur lesquelles il s'était entendu avec la direction. Nul doute que cela est un

coup dur pour le club qui ne pourra pas régler l'affaire de la licence du nouvel entraîneur, Nabil Neghiz, qui devra attendre tant que la direction n'a pas réglé ce problème. Sur un tout autre plan, les Mouloudiens continuent à se préparer sérieusement pour leur prochain match face au CA Bordj Bou Arréridj qui aura lieu samedi et qui s'annonce très difficile. Pour ce match, Neghiz devrait bénéficier du retour d'au moins quatre éléments que sont Bourdim, Lamara, Harrag et El Ouertani, qui devraient être alignés dès le départ vu que l'équipe a besoin d'un sang neuf pour revenir en force, surtout avec la fatigue qui s'est emparée de certains éléments après le derby face à l'USMA.

M. M.

Sanctions de la LFP

Le CRB, l'USMA et l'ASO joueront à huis clos

Les trois pensionnaires de la Ligue 1 de football : le CR Belouizdad, l'USM Alger, et l'ASO Chlef, ont écopé chacun d'un match à huis clos pour «utilisation et jet de projectiles et fumigènes (3^e infraction)», a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. La même sanction a été infligée aux deux clubs de Ligue 2 : JSM Béjaïa et l'Amel

Boussaâda. L'ABS, dont c'est la première infraction, «a été sanctionnée pour utilisation de fumigènes et jet de projectiles et envahissement de terrain à la fin de la rencontre». La commission a sanctionné également onze clubs d'une amende de 100 000 dinars pour «absence de panneau LFP sur le terrain». Chez les joueurs, le milieu de terrain du CR Belouizdad Adel Djerrar a

écopé de quatre matchs de suspension, dont un match avec sursis. Le Chabab est tenu de rembourser tous les frais des dégâts matériels occasionnés à l'intérieur du stade pour le gestionnaire du stade Biskra. Bekhtaoui Mohamed (MC Saida), signalé pour «comportement anti sportif envers officiels», a pris quatre matchs de suspension ferme, plus une amende de 40 000 DA. Slimane Allali (JSM Béjaïa) et Kerouani Mohamed (USM El-Harrach) ont écopé chacun de trois matchs de suspension ferme, dont un match avec sursis plus 30 000 dinars. Enfin, le directeur sportif du CS Constantine (Ligue 1), Nacreddine Medjoudj, s'est vu infliger une sanction de deux matchs de suspension ferme (interdiction de terrain et de vestiaires) pour «mauvais comportement envers officiels».

de son importance et se déroulera de la même manière que pour les autres matchs du championnat», a assuré le coach de l'ESS, soulignant que l'état de la pelouse du stade de Biskra est «précupant» et ne devra pas permettre, selon lui, de donner à voir un beau football et d'appliquer les tactiques de jeu.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Programme AADL 2013 à Tizi-Ouzou

Lancement de 3 projets au 2^e trimestre

LES TRAVAUX de réalisation de quelque 3 500 logements du programme de location-vente AADL 2013, sur les 7 474 non lancés au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, seront «entamés durant le 2^e trimestre de l'année en cours», a-t-on appris mardi du directeur local du logement, Habib Arkoub. La décision, a-t-il indiqué, «a été prise début de cette semaine lors d'une réunion ayant regroupé le directeur régional de l'AADL avec la direction du logement et des représentants des souscripteurs à ce programme, répartis sur les 1 854 du site d'Imlel à Azazga et du pôle d'excellence à Tizi-Ouzou, les 639 de Tamda et les 551 de Draa El Mizan». Le lancement du reste des chantiers de ce programme de 7 474, interviendra, a-t-il ajouté, «d'ici la fin de l'année en cours» soulignant que pour les 2 300 logements de la commune de Bouzguène, «une demande a été adressée au Premier ministre pour un décret de déclassement d'utilité publique de l'assiette foncière». Les souscripteurs à ce programme ont organisé mardi un rassemblement devant la cité administrative réclamant «le lance-

ment de l'ensemble des projets AADL inscrits et qui totalisent 7 474 logements, non encore lancés à ce jour», a indiqué un de leurs représentants, Charef Abdesslam, à l'APS. Les souscripteurs qui s'inquiètent du sort réservé à leurs demandes entendent, par cette action, «interpeller les autorités locales, en premier lieu le chef de l'exécutif, sur l'impératif de lancer ces programmes précisant que «60% d'entre eux n'ont pas encore effectué l'opération de choix du site alors même qu'ils ont déjà payé la première tranche du prix du logement», a ajouté M. Charef. Reçu par le chef du cabinet du wali, le directeur local du logement et celui de l'antenne AADL, ils ont insisté à rencontrer le premier responsable de la wilaya pour lui exprimer leurs doléances. La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié au total de 15 600 logements AADL sur les deux programmes, AADL 1 et 2 (2013). Plusieurs d'entre eux connaissent des contraintes liées soit à la disponibilité de l'assiette foncière ou à des oppositions de citoyens.

(APS)

63^e anniversaire de la mort de Mohamed Larbi Ben M'hidi

«Le film consacré à la vie du chahid en phase de finalisation»

LE MINISTRE des Moudjahidine et ayants droit, Tayeb Zitouni, a affirmé mardi à Oum El Bouaghi, que «le film en cours de réalisation consacré à la vie du martyr Mohamed Larbi Ben M'hidi (1923-1957) est en phase de finalisation».

«L'œuvre cinématographique a été au centre d'intenses débats», a souligné le ministre dans une déclaration à la presse au douar Kouahi (Ain M'lila), région natale du chahid, au cours de sa deuxième journée de travail dans la wilaya, à l'occasion de la commémoration du 63^e anniversaire de la mort du chahid.

Il a fait savoir que «les membres du comité de lecture du film ainsi que le conseil scientifique se sont récemment réunis avec le réalisateur pour se mettre définitivement d'accord à son sujet». Le ministre des Moudjahidine s'est également engagé pour que «l'avant-première du film dédié au chahid Larbi Ben M'hidi ait lieu à Oum El Bouaghi, sa wilaya natale».

En réponse aux questions des journalistes concernant la récupération des archives et les sujets d'ordre historique, en instance avec la partie française, M. Zitouni a expliqué que «tous les dossiers sont en suspens et des négociations seront entamées à ce sujet là où elles ont été inter-

rompues précédemment et le peuple algérien sera informé des nouvelles évolutions du dossier par le biais des médias». Auparavant, le ministre a donné au chef-lieu de wilaya le coup d'envoi du semi-marathon national, avec la participation de plus de 200 coureurs.

M. Zitouni poursuivra sa visite dans la wilaya en présidant l'ouverture des travaux du deuxième colloque international sur la vie du chahid, intitulé «Mohamed Larbi Ben M'hidi (1923/1957), parcours d'un héros».

K. L.

Décès

Décès de l'ancien ministre Yahia Guidoum

L'ANCIEN ministre Yahia Guidoum est décédé mardi à Alger à l'âge de 79 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Natif de Constantine, Yahia Guidoum a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment celui de ministre de la Santé et de la Population de 1995 à 1999 et celui de ministre de la Jeunesse et des Sports de 2005 à 2006. Professeur en médecine, il était également chef de service orthopédie au CHU de Constantine. Au plan politique, le défunt était membre dirigeant au sein du parti du Rassemblement national démocratique (RND). Le défunt sera inhumé aujourd'hui à Constantine après la prière du Dohr.

M. O.

Restrictions des visas pour les algériens



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

Des trafiquants de cocaïne condamnés de 5 ans de prison à la perpétuité

Le tribunal criminel près la cour de justice de Tizi-Ouzou a condamné lundi soir des membres d'une organisation de crime organisé spécialisée dans le trafic de cocaïne, à des peines allant de 5 ans de prison ferme à la réclusion criminelle à perpétuité, pour trafic de drogues dures.

Par Hania H.

Les faits de cette affaire mettant en cause 11 individus deux en fuite et deux autres ayant comparu en qualité de prévenus libres, remontent à la fin du mois de mars 2019, lorsque les services de la sûreté de daïra de Ouaguenoune, ont interpellé à Tamda à proximité du pôle universitaire suite à une filature et en flagrant délit, deux membres de ce réseau. Cette arrestation a permis de démanteler une organisation de crime organisé composé de 11 individus, dont un ressortissant marocain en situa-

tion irrégulière en Algérie, spécialisés dans le trafic de cocaïne et la saisie de 300 grammes de cocaïne et d'une somme d'argent de plus de 1 395 000 DA de revenus de ce trafic, selon l'arrêt de renvoi de cette affaire lu devant le tribunal criminel lors du procès. Le chef de bande de cette organisation répondant aux initiales de K.F., résidant en France et toujours en fuite, se procurait de la cocaïne des pays européens qu'il faisait ensuite entrer clandestinement en Algérie pour la remettre à ses complices qui étaient chargés de trouver des clients et de l'écouler. La mise sur écoute

d'un des membres de cette organisation et sa filature par les services de sécurité a permis de démanteler tout le réseau, selon le même arrêt de renvoi. Des peines de 15 à 20 de prison ferme ont été prononcées contre les accusés présents au procès et la peine de prison à perpétuité par contumace contre les deux autres en état de fuite. Pour les autres accusés présents, 3 ont écopé de peines de 7 ans de prison ferme, le ressortissant marocain a été condamné à 5 ans de réclusion criminelle, et le reste des accusés reconnus non coupables, ont bénéficié de l'acquiescement.

H.H.

M'sila

Le président d'APC de Tamsa placé sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près le tribunal de Magra (M'sila) a ordonné, lundi le placement sous contrôle judiciaire de l'actuel président de l'Assemblée

populaire communale de Tamsa pour une affaire liée à la corruption, a-t-on appris mardi auprès d'une source judiciaire. La même source a précisé que le concerné est poursuivi en justice pour une affaire de faux et usage de faux pour manipulation de la décision d'octroi d'un terrain localisé dans sa commune pour un particulier. Le juge d'instruction près le tribunal de Magra a entendu le concerné pendant plusieurs heures avant de décider son emplacement sous

contrôle judiciaire, a-t-on expliqué. De son côté, le wali de M'sila, Hadj Elaardja a décidé lundi la suspension provisoire des présidents des Assemblées populaires communales de Beni Yelmane et de Sidi Ameur. La suspension provisoire concerne également 4 autres membres de l'Assemblée populaire communale de Sidi Ameur en raison de poursuites judiciaires, a-t-on appris des services de la wilaya de M'sila.

Dalil T.

Présidence de la République

Nomination d'un nouveau directeur de cabinet

NOUREDDINE BARDAD-DAIDJ est le nouveau directeur de cabinet de la présidence de la République, a annoncé la présidence dans un communiqué ce mardi 3 mars. Il remplace à ce poste Noureddine Ayadi. Avant sa nomination, Bardad Daidj occupait le poste d'ambassadeur d'Algérie en Grèce. Ayadi avait été nommé fin avril comme directeur de cabinet sous Abdelkader Bensalah. Un poste qu'il avait conservé après l'élection de Tebboune.